

Réunion du 03 août 2019

17h00 début de la réunion
absent : Marpeau Hervé
excusé : Martin Dominique

Fonctionnement financier du club

Pour les dépenses d'un montant supérieur à 100€, l'avis de tous les membres du bureau est nécessaire. L'interrogation sera faite soit en réunion de bureau, soit par mail.
Pour les dépenses inférieures à 100€, il n'est pas nécessaire d'avoir l'autorisation de tout le bureau.

Location du matériel

La location de matériel de compétition implique la participation aux compétitions, minimum 3.
Une réunion sera faite en début d'année avec les parents.
Jacques se porte volontaire pour rédiger un contrat de location des arcs.

Subvention spéciale

Une subvention spéciale de 1000€ nous est accordée. Cette subvention nous permettra d'acheter des chevalets pour les compétitions, des plaques de stramit, des bandes de stramit pour la salle.

Tarifs pour la rentrée

Adultes en compétition:160€
Adultes pratique en club:150€
Jeunes:140€, un tee shirt blanc du club sera offert.
Licence sans pratique :40€

Location arc d'initiation:40€ pour l'année
arc de compétition 120€

Pas de changement pour le remboursement des concours, a savoir, 4 salle,4 TAE ainsi que les championnats.

Achat de matériel à prévoir,

faire devis ou voir les prix en magasin pour :
_ installation d'une barrière de circulation
_ peinture du sol de la salle de tir
_ matériel pour l'entretien du terrain, taille haie, tronçonneuse, rotofil
_ enrouleur tuyau d'arrosage

Une réunion sera programmée fin août pour préparer le forum des associations, la rentrée et valider les achats en fonction des devis.

17h3 : fin de la réunion.